



Assemblée générale

Distr. générale
26 août 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 54 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Mondialisation et interdépendance : rôle
des Nations Unies s'agissant de promouvoir
le développement dans le contexte
de la mondialisation et de l'interdépendance**

Impact de la mondialisation sur la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Conformément à la requête faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/199, le présent rapport aborde l'impact de la mondialisation sur la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Les forces économiques qui se trouvent derrière la mondialisation, notamment le commerce et les flux transfrontières de capitaux et de main-d'œuvre, ont des incidences économiques, sociales et environnementales importantes sur les pays. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dépend de la gestion concertée du processus de mondialisation par la communauté internationale et du renforcement du partenariat mondial en faveur du développement. Les questions de développement doivent avoir une place centrale dans la gestion de la mondialisation aux niveaux national, régional et mondial pour que les avantages de cette dernière concernent l'ensemble des pays et des peuples.

* A/63/150 et Corr.1.

** Le présent rapport a été soumis en retard de façon à permettre aux différents bureaux et organismes compétents des Nations Unies de le revoir intégralement.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Nouvelles menaces aux objectifs de développement convenus au niveau international	3
A. Perspectives économiques mondiales	3
B. Crise alimentaire	7
III. Effets sociaux et environnementaux de la mondialisation	11
A. Effets de la mondialisation sur l'élimination de la pauvreté, la lutte contre la faim et l'éducation (Objectifs 1 et 2 du Millénaire pour le développement)	11
B. Impact de la mondialisation sur l'égalité des sexes (Objectif 3)	13
C. Impact de la mondialisation sur la santé (Objectifs 4, 5 et 6)	14
D. Impact de la mondialisation sur le développement durable (Objectif 7)	18
IV. Conclusions	20

I. Introduction

1. Conformément à la requête faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/199, le présent rapport aborde l'impact de la mondialisation sur la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Les liens existant entre la mondialisation et les résultats obtenus en matière de développement sont complexes. Chacune des forces qui se trouvent derrière la mondialisation – les finances, le commerce, les investissements, la technologie et les migrations – a des incidences économiques, sociales et environnementales et influe sur la formulation et la mise en œuvre des politiques aux niveaux national, régional et mondial. Au nombre des incidences non négligeables figurent la diminution de l'autonomie des pays pour ce qui est de l'élaboration des politiques et la nécessité qui en découle de mieux harmoniser les politiques nationales avec les obligations et engagements internationaux. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dépend du renforcement du partenariat mondial pour le développement (Objectif 8). Ébranlées par des forces économiques qu'elles ne contrôlent pas, les économies les moins fortes ne peuvent réussir seules à réaliser ces objectifs. La section II du présent rapport fait ressortir ce message à la lumière des menaces à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international qui planent actuellement. La section III souligne l'impact social et environnemental de la mondialisation et porte tout particulièrement sur quatre groupes d'objectifs du Millénaire : la pauvreté, la faim et l'éducation; l'égalité des sexes; la santé; et le développement durable.

II. Nouvelles menaces aux objectifs de développement convenus au niveau international

A. Perspectives économiques mondiales

3. Les perspectives économiques mondiales se sont assombries au cours de ces derniers mois. Les effets contagieux du ralentissement économique aux États-Unis et la fragilité des marchés financiers se sont avérés plus importants que ce qu'avaient prévu nombre d'observateurs à l'origine, et d'autres grandes économies avancées se débattent pour compenser les effets de la baisse de la demande à l'exportation et de la perte de confiance des consommateurs et des investisseurs.

4. La croissance des pays en développement, qui avait décollé au cours des cinq dernières années, empêchera peut-être l'économie mondiale d'entrer trop brutalement en récession. Cette croissance dépendait toutefois également de la demande des consommateurs aux États-Unis et des flux financiers de plus en plus importants qui produisaient un degré remarquable de stabilité monétaire et de stabilité des taux de change. Il est peu probable que ces pays se découpleront des déficiences macrofinancières des pays avancés.

5. Dans le même temps, les tensions inflationnistes découlant de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du pétrole ont commencé à menacer le niveau de vie des populations, aussi bien dans les pays développés qu'en développement, compliquant la solution à adopter. Au cours de ces dernières années, l'accent mis tout particulièrement sur la lutte contre l'inflation a dominé les débats concernant

les politiques macroéconomiques et il a été instamment demandé que les politiques monétaires et les politiques de change soient laissées à une banque centrale indépendante. Il faut toutefois savoir que quels que soient les moyens employés et ceux qui en ont la maîtrise, la lutte contre l'inflation se traduit en général par une augmentation du chômage, du moins à court terme, et le risque de voir les investissements et la croissance diminuer à moyen terme.

6. Tout cela donne à penser que les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international n'ont jamais été aussi difficiles à réunir depuis le Sommet du Millénaire. Si l'on tient compte de l'envolée récente des prix du pétrole et des denrées alimentaires qui se traduira en toute probabilité par une détérioration rapide des revenus des ménages et une réduction à néant d'une bonne partie des progrès faits par les pays dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, on s'aperçoit que le dilemme auquel doivent faire face les décideurs des pays les plus pauvres du monde est particulièrement grave.

7. L'aide d'urgence peut pallier cette menace à court terme mais la seule solution durable est d'augmenter les investissements et de stimuler la productivité dans le secteur de la production alimentaire. Cela nécessitera un accroissement des dépenses publiques consacrées à la recherche-développement, des investissements importants dans les infrastructures rurales et une amélioration de l'accès au crédit afin de permettre l'achat des biens agricoles modernes requis. Il faudra donc que les politiques macroéconomiques accordent un rang de priorité aussi élevé aux investissements, à l'emploi et à la sécurité économique qu'à la lutte contre l'inflation.

8. L'obligation d'intégrer les politiques macroéconomiques dans une stratégie de développement plus vaste ne se limite pas seulement aux pays en développement les plus vulnérables. De fait, si l'on veut progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, la priorité doit être accordée aux investissements à faire dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures mais aussi dans les secteurs où les possibilités de création d'emplois, d'économies d'échelle et d'améliorations technologiques sont les plus importantes.

9. Depuis la crise de la dette au début des années 80, les politiques d'austérité macroéconomique, la privatisation, la libéralisation rapide et la déréglementation sont présentées aux pays en développement comme constituant la seule base politique sur laquelle fonder un climat d'investissement sain. À ce jour, les améliorations attendues se font toujours attendre dans la plupart des pays.

10. Il convient, à cet égard, d'aborder d'urgence trois éléments interdépendants caractéristiques de la récente période de croissance économique très rapide qui ont empêché les investissements et font obstacle à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international d'ici à 2015. En premier lieu, la reprise de la croissance n'a pas eu un caractère suffisamment intégrateur et s'est accompagnée de mauvais résultats sur le plan de l'emploi et d'une augmentation des inégalités. En deuxième lieu, des réactions résolument procycliques aux chocs se sont traduits par des cycles exagérés de forte expansion suivie d'une forte contraction dans de nombreux pays et rendu difficile la planification à plus long terme. En troisième lieu, la coordination des politiques internationales a diminué alors même que les flux économiques transfrontières augmentaient. Pris conjointement, ces éléments montrent que l'interdépendance économique est un

processus bien plus déséquilibré que ne le suggèrent la plupart des débats menés sur le phénomène de mondialisation contemporain.

11. L'élément clef de la mondialisation est l'influence croissante des forces du marché mondial. La mondialisation est habituellement fonction de l'importance du commerce et des flux de capitaux internationaux, des niveaux de migration et des biens détenus à l'étranger, notamment pour ce qui est des infrastructures. Les chiffres toujours plus conséquents qui caractérisent ces variables ne représentent pas seulement une réalité nouvelle et globale mais sont la mesure du succès économique à l'ère de la mondialisation.

12. Un élément souvent négligé actuellement est l'abandon des arrangements précédemment adoptés qui se fondaient sur la conviction qu'il était nécessaire et possible d'obvier aux influences négatives du commerce, des finances et de la dette grâce à l'adoption de mesures visant à préserver la croissance, le plein-emploi et le développement. La tendance aujourd'hui est de se reposer de plus en plus sur l'autoréglementation des marchés. La libéralisation de ces derniers devait éliminer toutes les entraves aux forces créatrices de richesse de la concurrence sans restriction et de la prise de risques et assurer une prospérité accessible à tous et une situation stable. La déréglementation des marchés financiers, compte tenu de leur prétendue capacité de disposer des informations pertinentes et de gérer les risques, a été considérée comme une mesure particulièrement importante pour accélérer la croissance.

13. L'adoption de cette orientation a débouché sur un changement qualitatif de l'économie mondiale, l'élément moteur de l'intégration internationale se déplaçant vers le secteur financier. Le portefeuille mondial d'actifs financiers a été multiplié par 12 depuis 1980, trois fois plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB) mondial. La valeur des opérations quotidiennes de change, qui s'élevait à 80 milliards de dollars en 1980, atteint maintenant près de 2 000 milliards de dollars, augmentant six fois plus vite que le commerce extérieur. Les importants flux financiers bilatéraux ont été dominés par des mouvements de capitaux à court terme prenant la forme de crédits bancaires, d'actions et d'obligations. Le marché du contrôle des sociétés par le biais des opérations internationales de fusion-acquisition s'est également développé et une bonne partie des investissements directs ont concerné les services bancaires, les assurances et autres services financiers.

14. Ces tendances sont étroitement associées à la libéralisation rapide des marchés financiers nationaux et à l'ouverture des comptes des mouvements de capitaux et ont eu des incidences considérables sur l'économie. Des phases d'expansion économique exceptionnellement rapide résultant de bulles financières ont donné lieu à des périodes de prospérité croissante, qui peuvent tout aussi bien se terminer très brutalement par des récessions ou des périodes plus longues de croissance peu rapide. Les fortes variations du prix, des actifs, des taux de change et de la demande globale sont à l'origine d'une incertitude fondamentale concernant le rendement du capital, raccourcissent les périodes de planification et promeuvent l'adoption de stratégies défensives et spéculatives en matière d'investissement qui peuvent, à leur tour, exercer une influence négative importante sur le rythme et les modalités de l'accumulation de capital, de la croissance économique et de l'emploi.

15. Ces problèmes sont particulièrement graves dans les pays en développement car leur capacité de mettre en place des politiques macroéconomiques anticycliques efficaces est limitée. La vulnérabilité au renversement des flux de capitaux varie mais sur nombre de marchés ayant fait leur apparition depuis la fin des années 70, les crises financières ont souvent été déclenchées par des facteurs échappant au contrôle des pays bénéficiaires, notamment la modification des politiques monétaires et financières des grands pays industrialisés.

16. La volatilité et la nature procyclique des flux de capitaux privés vers les pays en développement expliquent en partie pourquoi il ne peut être prouvé que ces mouvements de capitaux se sont traduits en général par un accroissement des investissements ou une croissance économique à long terme plus importante au cours des trois dernières décennies. Même si l'augmentation des flux de capitaux a, de manière générale, stimulé la demande et l'investissement, une partie importante des acquis a souvent été plus qu'annulée lorsque l'arrêt brutal de ces flux a déclenché une crise financière. La volatilité financière s'est ainsi traduite par une incertitude accrue en matière d'investissement et une plus grande instabilité de la production, nuisant toutes deux à la croissance économique à long terme.

17. Le comportement procyclique du financement et la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs se traduit par une insécurité économique aussi bien pour les individus que pour les ménages. Il est certain que les phases d'expansion économique exceptionnellement rapide résultant de bulles financières peuvent se traduire par une plus grande prospérité que celles où le financement joue un rôle plus passif mais l'on peut se poser des questions sur la portée de cette prospérité et se demander si la vulnérabilité à des récessions plus importantes ou à des périodes de stagnation plus longues ne débouche pas sur un gaspillage considérable de ressources tant en capital qu'en main-d'œuvre.

18. Le problème est particulièrement grave dans de nombreux pays en développement car leur capacité de mettre en place des politiques macroéconomiques anticycliques efficaces est limitée. La pauvreté extrême, définie comme le manque de ressources permettant aux individus de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens, est l'expression la plus dramatique de l'insécurité économique. Dans de nombreux cas, la croissance économique de ces dernières années n'a pas permis aux pauvres de bénéficier de revenus plus élevés. Même les pays qui ont connu une croissance plus rapide et se sont caractérisés par une plus grande stabilité n'ont pas forcément été capables de se servir de la croissance pour réduire la pauvreté. Ce phénomène tient en partie aux liens ténus qui existent entre la croissance, l'investissement et le comportement du marché du travail dans le nouvel environnement économique, liens rendus encore plus fragiles par l'orientation prise dans le cadre des mécanismes financiers multilatéraux au cours de la période considérée.

19. Dans le cadre des dispositions et politiques en vigueur, les pays en développement se trouvent presque toujours dans l'obligation de s'adapter aux déséquilibres internationaux en réduisant leurs dépenses. Contrairement aux arrangements d'origine dont on pensait qu'ils étaient nécessaires pour soutenir le système commercial international, les arrangements actuels favorisent les flux de capitaux privés par rapport aux flux publics, la flexibilité des taux de change par rapport à la stabilité, les ajustements déflationnistes par rapport au financement et l'intérêt des créanciers par rapport à celui des débiteurs. Dans le même temps,

l'hypothèse selon laquelle le plein-emploi doit faire partie intégrante du succès d'échanges commerciaux de plus en plus libres a été battue en brèche. Les efforts déployés pour remédier à la tendance chronique que constitue l'excédent de produits de base, par exemple, par le biais d'un financement extérieur permettant aux pays en développement dépendant dans une trop grande mesure des exportations de ces produits de mener de nouvelles activités, ont été limités et sporadiques. La libéralisation du commerce a également été placée devant la croissance économique et le plein-emploi, remettant à l'ordre du jour les programmes mercantilistes, en particulier dans les pays développés.

20. Bien qu'il soit reconnu que la croissance, dans le cadre de l'interdépendance mondiale, pose davantage de problèmes aujourd'hui, les mécanismes et institutions mis en place au cours des trois dernières décennies n'ont pas amélioré la cohérence, la complémentarité et la coordination des politiques économiques mondiales. Les solutions multilatérales, fondées sur la pleine participation et le dialogue ouvert entre les membres de la communauté internationale, demeurent le meilleur espoir de fournir un futur économique sûr à tous.

21. Il faudrait en conséquence commencer par revoir le niveau et les modalités d'accès des pays en développement aux ressources du Fonds monétaire international, notamment aux mécanismes de financement compensatoire permettant de faire face aux chocs extérieurs. Il importe également de mettre un terme à la tendance consistant à imposer une aide macroéconomique procyclique assortie de conditions à des niveaux d'accès plus élevés. Une amélioration de la surveillance devra également se fonder sur une prise en compte de toutes les externalités éventuelles, les politiques des pays avancés demeurant essentielles.

B. Crise alimentaire

22. La Banque mondiale a indiqué que les cours mondiaux des denrées alimentaires avaient augmenté de 83 % au cours des trois dernières années et la FAO fait état d'une hausse de 45 % de son indice mondial des prix des denrées alimentaires au cours des neuf derniers mois. La hausse rapide et simultanée des cours mondiaux de toutes les cultures vivrières (maïs, blé, soja et riz) ainsi que d'autres denrées telles que les huiles alimentaires a des conséquences dévastatrices pour les pauvres du monde entier. Du fait de l'aggravation de la faim et de la malnutrition, jeunes, personnes âgées, infirmes et autres personnes vulnérables connaîtront d'autres types de souffrances et une mort prématurée.

23. Avant même que les prix alimentaires ne montent en flèche, près d'un milliard de personnes souffraient en permanence de la faim et plus de 2 autres milliards souffraient de malnutrition. Ainsi, au total, plus de 3 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population de la planète, se trouvaient dans une situation alimentaire précaire. La récente montée en flèche du prix des denrées alimentaires a multiplié le nombre de personnes qui connaissent des problèmes alimentaires : plus de 100 autres millions d'individus souffrent probablement de faim chronique. Auparavant, d'après un article de l'Associated Press en date du 18 février 2007, la malnutrition était déjà directement ou indirectement responsable de 18 000 décès d'enfants tous les jours. Des efforts concertés doivent être déployés pour assurer la sécurité alimentaire si l'on veut que les pays en développement parviennent à leurs objectifs en matière de réduction de la faim.

24. La très forte hausse du prix des denrées alimentaires et le mécontentement qu'elle a entraîné partout dans le monde ont été imputés à quelques facteurs, notamment l'augmentation de la demande dans les pays émergents à forte croissance; la diminution des approvisionnements mondiaux; l'afflux de capitaux spéculatifs sur le marché des produits de base; le déclin de la production agricole; les intempéries dans les principaux pays producteurs agroalimentaires; la hausse du coût des carburants et des engrais; et le détournement de la production vers les biocarburants. La hausse du coût du transport des denrées alimentaires, du fait de la forte augmentation du prix du pétrole au cours des 12 derniers mois¹, a été répercutée sur les consommateurs. La hausse du cours des denrées alimentaires est également liée à divers problèmes de pénurie, en particulier ceux provoqués par les changements climatiques et l'épuisement des ressources en eau. Dans son quatrième rapport d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit qu'entre 40 et 170 millions de personnes supplémentaires souffriront de sous-alimentation en raison des changements climatiques. Les sécheresses, les inondations et les périodes de froid causées par les changements climatiques devraient continuer de nuire à la production agricole et donc à la sécurité alimentaire. La pénurie d'eau s'accroît également de plus en plus, les eaux souterraines et les ressources en eau douce étant surexploitées pour la production de denrées alimentaires gourmandes en eau telles que le bétail, les céréales et les biocarburants.

25. Cependant, la hausse spectaculaire du prix des denrées alimentaires n'est pas le résultat d'un choc climatique ou d'une autre crise spécifique, mais la conséquence cumulée de tendances à long terme et de facteurs plus récents, notamment l'évolution de l'offre et de la demande et des mesures qui ont favorisé la hausse et la volatilité des prix². Bien que l'accent ait surtout été mis sur les facteurs immédiats et à court terme touchant la production et le prix des denrées alimentaires, il est aussi important d'examiner les causes structurelles du problème et les effets qu'ont eu les politiques appliquées au cours des dernières décennies. L'une des principales causes structurelles de la hausse actuelle des prix alimentaires est le recul de l'appui aux investissements destinés à améliorer la productivité agricole. Malgré les indications selon lesquelles les investissements dans l'agriculture favorisent la croissance économique et la réduction de la pauvreté, l'effort consenti en faveur de l'agriculture en proportion du montant total des dépenses publiques a chuté de moitié entre 1980 et 2004 dans les pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne. En 2004, les dépenses publiques dans le secteur agricole ne représentaient que 4,2 % du PIB agricole dans les pays les moins avancés, soit moins de la moitié de ce qu'elles représentaient dans les autres pays en développement (10,7 %) ³.

26. S'étant désintéressés de la sécurité alimentaire et des secteurs productifs de leur économie pendant plusieurs décennies, les gouvernements de nombreux pays en développement n'ont pas aujourd'hui la capacité budgétaire d'augmenter les dépenses publiques afin de stimuler la production alimentaire et la productivité agricole. Le problème a été aggravé par la baisse considérable de l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture dans les pays en développement. L'aide

¹ Gideon Rachman, « The battle for food, oil and water », *The Guardian*, 26 janvier 2008.

² Cadre général d'action, Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, 2008.

³ *Rapport de 2008 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.II, D.20, p. 30.

publique au développement dans ce secteur a diminué, en termes réels, de presque la moitié entre 1980 et 2006. La part de cette aide à l'agriculture est passée d'environ 17 % en début des années 80 à seulement 3 % en 2005⁴. La recherche-développement agricole a ralenti pour toutes les cultures dans tous les pays en développement, et le financement de la recherche agricole continue de diminuer. Tous ces éléments ont été dommageables pour la recherche agricole et phytosanitaire, ainsi que pour les programmes de vulgarisation agricole visant à aider les agriculteurs à adopter des techniques plus efficaces.

27. La libéralisation des échanges a également été un facteur important. Celle des échanges agricoles était censée aider les pays en développement à obtenir des revenus grâce aux exportations, à augmenter la part de marché de leurs petits exploitants et à rendre les denrées alimentaires plus abordables pour les consommateurs. L'élimination ou la réduction des obstacles à l'importation et autres contraintes ayant trait aux importations agricoles a privé les pays en développement des moyens de gérer l'influx de produits agroalimentaires. Les produits d'importation bon marché et subventionnés en provenance des pays développés ont réduit à néant la compétitivité et la viabilité de l'agriculture de subsistance des pays en développement. Ces derniers importent désormais en grande quantité des denrées qui menacent directement leur sécurité alimentaire et la viabilité de leur agriculture. La balance commerciale agricole s'est détériorée depuis le milieu des années 90, en particulier dans les pays les moins avancés, dont les producteurs ont souvent eu du mal à être compétitifs sur leur propre marché pour de nombreux produits alimentaires essentiels à la suite de la libéralisation des échanges⁵.

28. Les subventions à la production et la protection de la production agricole dans les pays développés compromettent la production, la sécurité et les exportations alimentaires des pays en développement. Elles ne favorisent pas seulement la surproduction, qui risque de se traduire par une surconsommation d'eau, d'engrais et de pesticides dans les pays développés, elles limitent également les perspectives de modernisation rentable de l'agriculture dans les pays en développement. La sécurité alimentaire devrait faire l'objet de décisions clefs lors du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha.

29. Au vu de la crise alimentaire actuelle, il convient de recentrer le modèle de sécurité alimentaire sur des politiques qui mettent en valeur la production locale de denrées alimentaires et stimulent le secteur agricole, en particulier dans les pays en développement. Outre les solutions d'urgence, telles que l'aide alimentaire et la mise en place de filets de sécurité nationaux pour les défavorisés et les personnes vulnérables, tous les pays doivent notamment prendre les mesures suivantes :

a) *Mieux financer l'agriculture* : Les politiques qui aident les pays à développer leur propre secteur agricole permettent à long terme de nourrir un plus grand nombre de personnes et de réduire à long terme la dépendance des pays en développement à l'égard des importations alimentaires. En outre, le développement de l'agriculture dans les pays pauvres est un moyen de lutter contre la pauvreté, l'agriculture étant souvent la principale source d'emplois et de revenus pour les plus démunis;

⁴ Lúcia Cabral, « Funding agriculture: not 'how much?' but 'what for?' », Overseas Development Institute, octobre 2007.

⁵ *Rapport de 2008 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.II.D.20, p. 65.

b) *Renforcer l'appui aux petits exploitants* : Pour lutter contre la faim, il faut que les petits exploitants des pays en développement reçoivent un appui et répondent ainsi mieux aux besoins de leurs concitoyens. Les agriculteurs de subsistance constituent 75 % des pauvres de la planète. Les politiques de développement doivent encourager la production et la consommation de produits locaux cultivés dans des exploitations durables de petite taille;

c) *Accorder aux pays en développement une marge de manœuvre politique leur permettant de protéger leur agriculture* : Il importe de corriger les déséquilibres importants qui existent entre les secteurs agricoles des pays développés et ceux des pays à faible revenu. Compte tenu de la crise actuelle, il faut revoir bon nombre des accords de libre-échange entre les pays développés et en développement. Les pays en développement qui ont signé ou qui négocient actuellement ce type d'accord doivent veiller à ce que ces derniers leur laissent une marge de manœuvre suffisante pour assurer leur sécurité alimentaire et protéger les moyens d'existence des agriculteurs et le développement rural. Un certain degré d'intervention de l'État est également nécessaire, notamment en ce qui concerne la protection de l'accès à la terre et son amélioration, la fourniture de semences et d'engrais, les programmes de crédit agricole, les organismes d'entreposage et de commercialisation et la constitution de stocks alimentaires nationaux, toutes choses essentielles pour atténuer les effets des fluctuations de la production alimentaire nationale sur les producteurs et les consommateurs.

Plus récemment, la hausse des prix de l'énergie et l'accentuation des craintes liées aux changements climatiques ont également contribué à la hausse des cours des denrées alimentaires. Ces deux facteurs ont créé une demande toujours plus importante en biocarburants. Le détournement des terres et d'autres ressources au profit de la production de biocarburants semble avoir eu un effet sur les prix alimentaires. Face à cette situation, il est proposé de prendre les mesures suivantes :

- i) Les politiques encourageant la production de biocarburants devraient viser à ce que celle-ci soit aussi efficace que possible et compatible avec les principes de sécurité alimentaire et de viabilité du point de vue écologique;
- ii) Les pays devraient chercher à produire des biocarburants de deuxième génération, obtenus à partir de résidus végétaux et de déchets animaux, afin de réduire au maximum les émissions associées à certains des biocarburants actuels.

Tous les pays et tous les individus ont le droit de vivre dans la dignité et à l'abri de la faim. Les quelques recommandations exposées ci-dessus peuvent aider à endiguer la crise alimentaire actuelle et à protéger la souveraineté alimentaire des pays en développement. Il convient également d'appuyer les modes d'agriculture viables sur le plan écologique et les politiques bioénergétiques susceptibles d'assurer la souveraineté alimentaire et énergétique des pays.

III. Effets sociaux et environnementaux de la mondialisation

30. Aux fins du présent rapport, les objectifs du Millénaire pour le développement ont été regroupés en quatre catégories thématiques, à savoir la pauvreté, la faim et l'éducation (Objectifs 1 et 2); l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Objectif 3); la santé (Objectifs 4, 5 et 6); et le développement durable (Objectif 7). Chaque catégorie met en lumière certains effets de la mondialisation, dont la liste est loin d'être exhaustive.

A. Effets de la mondialisation sur l'élimination de la pauvreté, la lutte contre la faim et l'éducation (Objectifs 1 et 2 du Millénaire pour le développement)

31. Au cours des cinq dernières années, l'économie mondiale a enregistré une croissance solide. Bien que cette croissance ait été un facteur essentiel ayant permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté, ses effets ont été inégaux et variables. Par exemple, la croissance économique rapide qu'ont connue les pays les moins avancés n'a pas fait reculer la pauvreté de manière notable. Les bienfaits de la croissance ayant été répartis de façon inégale, les inégalités se sont accentuées tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Une réduction appréciable de la pauvreté doit s'appuyer à la fois sur une forte croissance et sur une distribution plus favorable aux plus démunis des bienfaits qui en découlent.

32. La mondialisation agit sur la pauvreté, notamment par son effet net sur les emplois, grâce à la création et à la pérennisation de nouvelles chaînes de distribution mondiales. Outre l'importance qu'ils revêtent en soi, l'emploi et le travail décent sont au cœur de l'élimination de la pauvreté. Trois aspects de la relation entre mondialisation et emploi se détachent tout particulièrement. Tout d'abord, la pénurie d'emplois productifs est aujourd'hui un phénomène planétaire. En outre, les forces mondiales, telles que les échanges commerciaux et les flux de capitaux et de main-d'œuvre, ont désormais des conséquences importantes pour la situation de l'emploi dans chaque pays. Enfin, les engagements internationaux et les règles et politiques arrêtées en dehors des frontières géographiques d'un pays donné, en particulier les politiques macroéconomiques et fiscales ainsi que les politiques relatives aux investissements étrangers et à l'aide étrangère, ont aujourd'hui presque autant d'importance que les politiques nationales pour ce qui est du développement des possibilités d'emploi productif dans les pays en développement, qui abritent la majorité de la population active actuelle et future.

33. Sur les 3,1 milliards de travailleurs que compte le monde, 73 % vivent dans les pays en développement et 14 % seulement dans les pays développés, tandis que le reste vit dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants, les pays riches en pétrole et les autres pays à revenu élevé. Dans un proche avenir, quelque 46 millions de nouveaux travailleurs iront rejoindre les rangs de la main-d'œuvre mondiale chaque année, la majorité en provenance des pays en développement⁶. Alors que la main-d'œuvre mondiale est concentrée dans les pays

⁶ Ajit K. Ghose, Normaan Majid et Christoph Ernst, « The Global Employment Challenge » (Relever le défi de l'emploi dans le monde), Organisation internationale du Travail, 30 avril 2008.

en développement, le capital, les technologies et les compétences se trouvent surtout dans les pays industrialisés avancés. La situation de l'emploi dans le monde est à l'image de cette immense asymétrie dans la répartition des ressources productives mondiales. Des millions de travailleurs des pays en développement souffrent gravement du sous-emploi et mènent des activités à très faible productivité. Même dans les pays industrialisés avancés, les pays d'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants, il existe un grand nombre de personnes sous-employées ou occupant des emplois précaires et de travailleurs qui sont découragés ou qui ont perdu l'espoir de trouver un emploi.

34. Dans les pays en développement, le problème du chômage ne se traduit pas tant dans son taux élevé que dans l'ampleur du chômage occulté par l'emploi indépendant et l'emploi occasionnel rémunéré, qui existe hors du secteur structuré. La pauvreté résulte de ce type de situation dans laquelle les pauvres sont exclus du secteur de l'emploi structuré. Dans ce contexte, toute amélioration de la situation de l'emploi a tendance à réduire la pauvreté, généralement de deux manières. Premièrement, lorsque l'emploi dans le secteur structuré augmente plus rapidement que la main-d'œuvre, une partie des travailleurs indépendants et occasionnels viennent occuper un plus grand nombre d'emplois à plein temps ou productifs. Deuxièmement, lorsque les politiques gouvernementales réussissent à canaliser directement les investissements vers le secteur informel, le chômage touchant une partie des travailleurs indépendants ou occasionnels diminue en même temps que leur productivité et leur revenu augmentent.

35. Pour régler les problèmes d'emploi auxquels sont confrontés les pays du tiers monde, il faudrait réduire l'asymétrie actuelle de la répartition internationale des ressources productives et créer un cadre favorable à une croissance économique génératrice d'emplois durables. Les pays doivent réorienter leurs stratégies de croissance et leurs politiques d'emploi en fonction d'objectifs d'emploi précis afin de réduire la pauvreté. Dans les pays en développement, les réglementations et les institutions régissant le marché du travail doivent viser à créer des emplois à forte intensité de main-d'œuvre. Il faudrait s'efforcer simultanément de favoriser la croissance de l'emploi dans le secteur structuré et le développement des dispositifs de protection sociale de base dans le secteur informel, afin de créer des emplois décents qui soient capables de tirer les gens de la pauvreté. Les politiques nationales des pays développés devraient viser à aider ceux qui ont perdu leur emploi dans l'industrie à s'adapter à des emplois dans le secteur des nouveaux services, et à adapter les systèmes de protection sociale aux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs sur un marché du travail rendu plus flexible par la mondialisation et la libéralisation.

36. L'instruction primaire universelle et une scolarité de base complète sont les premiers éléments d'un système d'apprentissage permanent pour tous, dont ont besoin tant les pays les plus pauvres que les plus riches. Dans une économie mondiale intégrée et hautement compétitive, aucun pays ne peut continuer de considérer l'instruction primaire comme le niveau maximal de la formation de sa main-d'œuvre.

37. La mondialisation, conjuguée à l'accès et à l'utilisation de l'informatique et des techniques de communication, a donné une importance accrue aux connaissances en tant que moteur essentiel de la croissance. La plupart des pays en développement et en transition continuent de s'attaquer à des difficultés causées par

l'inadaptation des solutions appliquées à des problèmes déjà anciens touchant leur système éducatif. Il est nécessaire de mettre en place un système d'éducation global fondé sur une méthode globale d'affectation des ressources. Ainsi, les gouvernements ont un rôle crucial s'agissant de créer des établissements capables de dispenser un enseignement secondaire et supérieur de grande qualité et aussi de définir une vision claire du développement à long terme d'un système d'enseignement supérieur global, diversifié et bien structuré.

B. Impact de la mondialisation sur l'égalité des sexes (Objectif 3)

38. Les relations entre la mondialisation et l'égalité des sexes sont complexes. Il existe d'importantes différences et disparités entre les sexes en matière de participation économique et de retour à l'emploi. La mondialisation a encouragé la déréglementation. Dans de nombreux cas, les gouvernements ont déréglementé, sans avoir pris des mesures de protection sociale en faveur des groupes les plus exposés, ce qui a accentué les risques menaçant de nombreux groupes sociaux, notamment les femmes. Il est nécessaire d'observer et de compenser les effets différenciés de la mondialisation sur les hommes et les femmes afin d'assurer l'égalité des sexes.

39. L'un des effets les plus importants de la mondialisation sur l'égalité entre les sexes est peut-être son impact sur l'emploi des femmes. L'industrialisation a amélioré les possibilités d'emploi offertes aux femmes en augmentant le nombre de celles qui ont un métier décent, par exemple en Asie de l'Est. Des études empiriques laissent penser qu'il existe un lien direct entre la croissance des exportations et l'emploi des femmes dans les entreprises manufacturières à haute intensité de main-d'œuvre qui ont une proportion de main-d'œuvre féminine relativement élevée. À titre d'exemple, l'augmentation des exportations a été associée avec celle de la main-d'œuvre féminines dans des pays tels que Maurice, la Tunisie, Sri Lanka, le Bangladesh, la Malaisie et les « Tigres d'Asie du Sud »⁷. Dans nombre de ces pays dont l'économie est orientée vers l'exportation, les travailleuses sont cantonnées dans des emplois peu spécialisés et mal rémunérés du secteur manufacturier. Néanmoins, les disparités salariales liées au sexe persistent. Par exemple, l'industrialisation a certes entraîné une augmentation de l'emploi des femmes et de leurs salaires, mais principalement dans les secteurs axés sur l'exportation tels que ceux de l'habillement et de l'informatique et des techniques de communication⁸. En Afrique subsaharienne, les taux d'emploi des femmes par rapport à la population se situent au deuxième rang dans le monde après ceux de l'Asie de l'Est, mais pour des raisons différentes. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes connaît elle aussi un resserrement de l'écart entre les sexes et une augmentation de la représentation des femmes dans la main-d'œuvre.

40. De même, l'essor du secteur des services et l'externalisation d'emplois liés à l'informatique et aux techniques de communication des pays développés vers les pays en développement offrent des possibilités d'emploi aux femmes. Celles qui travaillent dans ces secteurs sont cantonnées dans des emplois peu qualifiés et

⁷ Stephanie Seguino, « Accounting for Gender in Asian Economic Growth », *Feminist Economics* 6(3) : par. 27 à 58.

⁸ Stephanie Seguino, « Accounting for Gender in Asian Economic Growth », *Feminist Economics* 6(3) : par. 27 à 58, et « Gender Inequality and Economic Growth: A Cross-Country Analysis » *World Development* 28(7) : 1211 à 1230.

faiblement rémunérés, tels que le traitement des données ou des fonctions de téléphoniste, plutôt que dans des postes de cadres ou d'employées qualifiées⁹. Toutefois, la rareté des données salariales ventilées selon le sexe ne permet que difficilement de faire une évaluation complète des disparités salariales entre les hommes et les femmes.

41. L'éducation, en particulier l'instruction primaire, est un puissant moteur favorisant la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. L'accès universel à l'éducation de base est corrélée avec la grande pauvreté, les inégalités et la croissance économique. Plus les filles ont largement accès à l'éducation et plus elles font des études de longue durée, plus la santé des nourrissons, des enfants et des mères, les taux de vaccination, l'alimentation des familles et les niveaux d'instruction des futures générations s'améliorent. Investir dans l'éducation des filles et des femmes, les encourager à entrer dans des filières scientifiques et techniques et créer des institutions qui s'adressent aux femmes sont des mesures nécessaires car importantes pour faire évoluer les attitudes sociales à l'égard des femmes.

42. Il est possible d'utiliser des statistiques ventilées selon le sexe et d'autres statistiques qui reflètent les réalités différentes que vivent les femmes et les hommes, pour faire une analyse sérieuse des effets de la mondialisation sur les disparités entre les hommes et les femmes et pour suivre l'évolution de la situation sociale des femmes et des hommes aux niveaux mondial, national, communautaire, familial et individuel. Les statistiques sexospécifiques sont des outils essentiels qui permettent de tenir compte concrètement de la problématique hommes-femmes dans les stratégies nationales de développement, en raison des indications concrètes qu'elles apportent sur les différents facteurs économiques, socioculturels et politiques qui influent sur la vie des femmes et des hommes. Faute de données de ce type, il est difficile d'analyser l'impact de la mondialisation sur les femmes.

43. Il faudrait développer et élargir l'utilisation des données ventilées selon le sexe et des indicateurs sexospécifiques dans les cadres d'observation nationaux et internationaux de surveillance pour mesurer avec précision, évaluer et suivre l'évolution des effets de la mondialisation sur l'égalité entre les sexes, afin d'élaborer des stratégies nationales et des budgets nationaux de développement qui soient adaptés aux besoins des femmes et des hommes, et d'observer les effets des investissements sur la réduction des inégalités entre les sexes.

C. Impact de la mondialisation sur la santé (Objectifs 4, 5 et 6)

44. Les incidences de la mondialisation sur la santé sont étendues et complexes. Les mouvements accrus des personnes et des marchandises associés à la mondialisation ont contribué à la propagation de maladies transmissibles et à une augmentation connexe des risques menaçant la sécurité des humains. Tout au long de l'histoire, des phénomènes menaçant pour la santé ont balayé les continents sans s'arrêter aux frontières nationales. Au XXI^e siècle, des maladies telles que le VIH et la tuberculose peuvent se répandre encore plus rapidement à travers les frontières

⁹ Women 2000 and beyond: gender equality and empowerment of women through information and communication technologies, Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, septembre 2008.

nationales et toucher des communautés partout dans le monde. En outre, les migrations internationales, le commerce international et diverses crises sociales et économiques contribuent à l'insécurité sanitaire et à la propagation des maladies à travers les frontières. Par ailleurs, la mondialisation apparaît comme un facteur majeur de l'évolution des modes de vie et de la diffusion épidémique de maladies non transmissibles telles que les affections cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et les diabètes. Les problèmes de santé liés au tabagisme, aux régimes alimentaires malsains, au manque d'exercice physique et à une consommation néfaste d'alcool atteignent des niveaux alarmants dans les pays à revenu faible ou intermédiaire où les tendances évoluent rapidement dans le contexte marqué par l'urbanisation et divers facteurs socioéconomiques. En 2005, 60 % de la mortalité mondiale a été attribuée à des maladies non transmissibles dont 80 % ont touché des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'Organisation mondiale de la Santé estime que, dans les 10 prochaines années, les plus forts taux d'augmentation de la mortalité due aux maladies non transmissibles toucheront l'Afrique (27 %), suivie par la région de la Méditerranée orientale (25 %). En outre, différents facteurs liés à la production et à la distribution des aliments ont causé récemment une crise majeure de la sécurité alimentaire qui représente une menace sérieuse pour la stabilité économique et politique des pays à faible revenu, en particulier en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

45. Un autre effet négatif de la mondialisation est lié à l'exode des agents sanitaires des pays en développement travaillant dans tous les secteurs des soins de santé primaires, notamment les infirmières et les sages-femmes, c'est-à-dire le personnel qui intervient au premier rang pour fournir aux mères, aux nourrissons et aux enfants les soins de santé dont ils ont besoin. Les soins spécialisés fournis à la naissance de chaque enfant par les sages-femmes professionnelles, ainsi qu'une orientation efficace en cas de complications, ont joué un rôle essentiel dans la plupart des pays qui ont réussi à réduire la mortalité et la morbidité maternelles et infantiles. Néanmoins, de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne ne disposent même pas de 25 % des ressources humaines nécessaires pour les soins obstétricaux.

46. La baisse des tarifs commerciaux a peut-être contribué à réduire le prix du matériel et des produits médicaux tandis que le renforcement de la protection des brevets a eu l'effet contraire. Les progrès se poursuivent pour ce qui est d'améliorer la disponibilité ou de rendre plus largement disponibles quelques médicaments essentiels à des prix abordables dans les pays en développement, grâce aux efforts des gouvernements, des donateurs, du secteur privé et d'autres parties. Depuis 2001, l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce contribue à l'exercice du droit des pays de protéger la santé publique et de promouvoir l'accès de tous aux médicaments. Une décision de l'Organisation mondiale du commerce, adoptée en 2003, a atténué certaines restrictions touchant l'importation des médicaments génériques par les pays les plus pauvres qui en ont besoin pour traiter des maladies à propagation rapide telles que le sida, le paludisme et les formes de tuberculose résistantes aux médicaments.

47. La coopération mondiale permet également d'agir plus rapidement en cas de menace contre la santé mondiale. Au cours de la dernière décennie, l'élargissement de l'accès à la prévention et au traitement de certaines menaces majeures contre la santé publique, notamment le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'à la vaccination des enfants, a connu une accélération considérable. Toutefois, il faudrait

en faire encore beaucoup étant donné l'ampleur de la tâche. Quoi qu'il en soit, l'accès aux médicaments antirétroviraux ne signifie pas que l'accès aux médicaments soit devenu plus facile en général. Le nombre des bénéficiaires des thérapies antirétrovirales a augmenté, passant d'un peu moins de 1 million de patients en 2005 à 3 millions, sachant que 6,5 millions de personnes avaient besoin de thérapies de cette nature à la fin de 2007. Bien que le prix des médicaments génériques ait fortement chuté, leur coût reste élevé. En outre, des obstacles considérables continuent d'entraver l'accès au traitement d'autres maladies grandes maladies infectieuses. Par exemple, mettre les médicaments à la disposition de personnes qui en ont particulièrement besoin dans des secteurs mal équipés en services de santé ou de distribution demeure une gageure. Ainsi, la santé publique est menacée à l'échelle mondiale lorsque seule une petite partie d'un groupe de presque 500 000 patients souffrant de formes de tuberculose résistantes aux traitements multimédicamenteux peuvent recevoir un traitement efficace. Il faut en faire beaucoup pour appliquer à plus grande échelle les bonnes pratiques qui permettent de prévenir des formes de tuberculose résistantes aux traitements médicamenteux.

48. À l'heure actuelle se profilent les problèmes majeurs suivants qui exigeront des solutions concrètes. Premièrement, tous les partenaires du développement devront continuer à renforcer et soutenir les politiques et plans nationaux de santé afin de faciliter l'octroi de l'aide et des fonds et s'abstenir de mettre en place de nouveaux projets ou plans incompatibles avec les priorités et plans nationaux concernant la santé. S'ils ne disposent pas de systèmes de santé plus efficaces et équitables, les pays ne seront pas en mesure d'appliquer concrètement les programmes de prévention des maladies, de soins et de surveillance dont ils ont besoin pour atteindre des objectifs précis de santé tels que la réduction de la mortalité infantile et maternelle et la lutte contre la propagation du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme. Les systèmes de santé inéquitables ne permettent pas de répondre aux besoins des pauvres.

49. Le deuxième défi est de faire en sorte que le domaine de la santé reçoive une attention prioritaire dans les politiques globales économiques et de développement. Les décideurs doivent examiner les problèmes au-delà du secteur de la santé, et traiter des facteurs déterminants généraux des problèmes de santé – un faible niveau d'éducation, la pauvreté, l'inégalité des relations entre les sexes, les comportements à haut risque, tels que la narcodépendance et l'usage de drogues par injections intraveineuses, la prostitution et les partenaires multiples, ainsi qu'un environnement insalubre – et également améliorer le profil des processus nationaux sanitaires pour la réduction de la pauvreté et la réforme des institutions gouvernementales.

50. Le troisième défi consiste à mettre au point des stratégies sanitaires qui répondent aux besoins divers et en évolution des pays tout en améliorant les systèmes durables de soins de santé primaires. La conception et l'application d'interventions à faible coût ont une grande importance pour réduire ou, si possible, éradiquer des maladies qui sont devenues actuellement de lourds fardeaux ou le deviendront à l'avenir.

51. Le quatrième défi est de mobiliser davantage de ressources pour la santé dans les pays pauvres. Les montants de l'aide alloués à la santé ont augmenté davantage que dans les autres domaines, et il y a une forte mobilisation de ressources grâce aux donateurs privés. Toutefois, actuellement, les pays à faible revenu n'ont pas les moyens de parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement, et l'aide ne comble pas cette lacune.

52. Le cinquième défi concerne l'amélioration de la qualité des données sur la santé. Le suivi des progrès réalisés par les pays en vue de parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement est une responsabilité essentielle des gouvernements nationaux, et le suivi au niveau mondial est l'une des fonctions les plus importantes remplies par le système des Nations Unies actuellement. Ces activités de suivi sont essentielles pour informer les décideurs aux niveaux mondial et national. Il sera possible à l'avenir d'améliorer la collecte régulière et l'utilisation des données sur la santé pour résoudre les problèmes et promouvoir la santé au niveau local, ainsi que pour accroître les capacités mondiales de faire face à la propagation des maladies et planifier les progrès au niveau de la santé dans le monde.

53. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont contribué à centrer l'attention de la communauté internationale sur les ressources nécessaires et à les mobiliser en ce qui concerne le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et l'immunisation des enfants. En outre, l'objectif 6 des OMD reconnaît qu'il y a d'autres maladies graves qui touchent au moins un milliard de personnes. Il s'agit notamment de l'ulcère de Buruli, de la maladie de Chagas, de l'éléphantiasis (filariose lymphatique), de la schistosomiase, des parasites intestinaux, de la maladie du ver de guinée (draconculose), de la lèpre, de la leishmaniose, de la maladie du sommeil (trypanosomiase humaine africaine), de la maladie de la cécité des rivières (onchocercose), du trachome et d'autres. Elles sont appelées actuellement les « maladies tropicales négligées » à cause du manque d'attention internationale et de ressources pour les combattre. Ces maladies se répandent dans des conditions de manque de ressources et tendent à toucher les groupes pauvres et marginalisés. Ceux qui encourent les plus grands risques sont les personnes qui vivent dans des zones isolées, des zones de conflit ou des taudis urbains – et qui ont un accès limité ou aucun accès aux services sanitaires, à l'eau salubre ou à d'autres services. L'état de santé et d'invalidité causé par les maladies tropicales négligées a des impacts sociaux et économiques considérables. Heureusement, beaucoup de ces maladies peuvent être combattues en utilisant des technologies peu coûteuses qui sont sûres, rapidement efficaces et qu'il est facile d'administrer dans des conditions de manque de ressources. Lorsqu'elles sont appliquées à grande échelle, les stratégies de contrôle peuvent interrompre la transmission, ce qui contribue à réduire le risque d'infection pendant une période limitée. Ces interventions à l'échelle d'une population (telles que l'administration massive de médicaments et la lutte contre les vecteurs) ne font aucune discrimination entre les pauvres et les non-pauvres, en réduisant ainsi le risque de marginaliser davantage les groupes exclus. Les efforts visant à parvenir aux OMD devraient comprendre une intensification de la lutte contre les maladies tropicales négligées. Cette approche devrait contribuer directement à la réduction du fardeau représenté par les maladies transmissibles et indirectement aux efforts visant à réduire la pauvreté et la faim.

D. Impact de la mondialisation sur le développement durable (Objectif 7)

54. La mondialisation a déclenché des forces considérables qui sont à la fois positives et négatives pour le développement durable, sur la base de l'intégration équilibrée de la croissance économique, du développement social et de la protection de l'environnement. Les technologies propres de production et les stratégies de gestion soucieuses de l'environnement sont devenues plus accessibles grâce à l'ouverture des marchés, des échanges et des investissements. L'Internet et d'autres techniques de l'information et de la communication sont utilisés pour échanger des informations au sujet de notre environnement mondial complexe, ce qui permet aux scientifiques de mieux comprendre l'environnement et de donner aux décideurs une base scientifique améliorée pour encadrer les actions collectives.

55. Entre-temps, l'industrialisation rapide et l'intégration dans l'économie mondiale ont souvent provoqué un épuisement des ressources et une dégradation de l'environnement. Des schémas de consommation et de production non durables et l'accroissement de la demande ont exercé des pressions plus grandes sur la base de ressources naturelles, y compris le climat et les écosystèmes. À leur tour, ces pressions sur l'environnement auront des incidences sur le processus de mondialisation. Selon le Rapport Stern¹⁰, avec un réchauffement mondial de 5 à 6 °C, les modèles actuels qui étudient le risque de changements climatiques à courte et à grande échelle estiment qu'il y aura une baisse de 5 à 10 % du PIB mondial, et que les pays pauvres enregistreront une baisse dépassant les 10 % du PIB.

56. L'expansion rapide du commerce mondial des ressources naturelles, telles que le bois, les minéraux et d'autres matières premières, menace de plus en plus les écosystèmes de certaines zones ayant la plus grande diversité biologique sur la terre. Selon l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire en 2005, 60 % des écosystèmes sont actuellement utilisés d'une manière non durable. Les populations qui dépendent de l'extraction des ressources naturelles ou des services fournis par les systèmes naturels et les écosystèmes pourraient perdre leurs moyens d'existence et auront besoin d'une assistance pour passer à d'autres activités. Toutefois, les conséquences vont au-delà de ceux qui dépendent directement des ressources naturelles comme moyens d'existence, étant donné que le reste de la population dépend également des services fournis par l'écosystème.

57. L'investissement direct intérieur et étranger sans réglementation dans l'exploitation des forêts et l'agriculture peut entraîner le déboisement et des pratiques de récolte non durables. La proportion des terres couvertes de forêts, qui est le premier indicateur pour évaluer les progrès concernant l'Objectif 7 des OMD, permet une bonne évaluation de la santé de l'environnement. Les forêts contribuent d'une manière importante aux paysages agricoles et fournissent directement des denrées alimentaires. Elles protègent les bassins versants et empêchent l'érosion des sols, assurant ainsi l'intégrité des terres agricoles. En outre, les forêts fournissent de nombreux services écologiques. Le déboisement rapide peut donc entraver la productivité agricole.

¹⁰ Rapport Stern : The Economics of Climate Change : résumé (à consulter sur le site <http://www.sternreview.org.uk>).

58. Les marchés ne reconnaissent pas la valeur globale des écosystèmes naturels, et il n'y a pas assez de mécanismes institutionnels efficaces pour établir un équilibre entre la motivation du profit et les services actuellement non reconnus fournis par les forêts, surtout dans les pays en développement. La commercialisation des services environnementaux – tels que la protection des bassins versants, la conservation de la diversité biologique et l'atténuation des changements climatiques – est un nouveau marché qui répond à une demande mondiale croissante pour l'amélioration de la gestion de l'environnement. Des technologies plus accessibles et moins coûteuses sont nécessaires pour appuyer le développement de systèmes de production agricole qui entraînent et renforcent toute une série de services écologiques dans les pays en développement.

59. Il faudrait promouvoir des politiques et des mesures visant à utiliser les forces de la mondialisation pour promouvoir des schémas durables de production et de consommation, notamment :

a) En renforçant les engagements envers le transfert de technologies dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement et en encourageant des conditions plus favorables pour le transfert de technologies en vertu des accords commerciaux multilatéraux pour aider les pays en développement à appliquer des méthodes de production durables;

b) En accroissant l'assistance bilatérale et multilatérale et en créant de nouveaux partenariats entre le secteur public et le secteur privé, visant à renforcer les capacités des pays en développement de financer et de développer les technologies et services environnementaux;

c) En restructurant l'imposition soucieuse de l'environnement et l'élimination progressive des subventions nuisibles en tenant compte de leurs conséquences pour l'environnement.

60. Étant donné l'urbanisation progressive du monde, la gestion de l'urbanisation deviendra d'autant plus importante pour le développement durable. Étant donné que la moitié de la population mondiale habite dans les zones urbaines, les villes représentent déjà 75 % de la consommation d'énergie et produisent 80 % de tous les déchets, y compris les émissions de gaz à effet de serre. La mondialisation encourage également l'urbanisation étant donné qu'elle se sert des villes comme centres de commerce et d'investissement. L'urbanisation modifie également la manière et l'intensité avec laquelle les habitants utilisent les terres, l'eau, l'énergie et les autres ressources naturelles, ce qui rend plus difficile de parvenir à la réalisation de la cible 10 de l'Objectif 7 (concernant l'accès à l'eau potable salubre), tout en présentant également des possibilités de prendre des mesures pour économiser certains types d'utilisation de l'énergie, tels que la fourniture de transports en commun.

61. La réalisation des objectifs pour le développement dépendra de plus en plus des politiques pour traiter les conséquences de l'urbanisation rapide et de la mondialisation. Selon les cadres actuels des politiques qui ne tiennent pas compte de la pauvreté urbaine et des taudis urbains, les conditions de vie dans les taudis auront pour effet de réduire l'efficacité de la plupart des approches et interventions sectorielles concernant la réduction de la pauvreté, la faim et la malnutrition, la santé et l'éducation, et l'autonomisation des femmes. Les caractéristiques spatiales et physiques de la pauvreté urbaine et des taudis nécessitent des approches

intégrées, qui n'ont été adoptées que dans quelques pays. L'urbanisation de la pauvreté et de la création de taudis nécessite des approches qui traitent des sections sectorielles de la pauvreté, de la santé, de l'éducation et du chômage dans un cadre intégré de planification urbaine.

62. Les stratégies nationales de développement durable jouent un rôle important pour parvenir aux objectifs intégrés de développement, y compris les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Plus de 70 pays ont mis au point et appliquent des stratégies nationales de développement durable. Étant donné qu'il s'agit d'un processus interactif et par approximations successives de planification, de participation et d'action, les stratégies nationales de développement durable ont pour objet d'institutionnaliser les processus de consultation, de négociation, de médiation et de consensus sur les questions prioritaires où il peut y avoir des divergences d'intérêts dans la gestion des progrès vers les objectifs de durabilité.

63. Il faudrait envisager plus sérieusement d'utiliser des initiatives de partenariat volontaire avec des parties prenantes multiples pour améliorer la qualité de la mise en œuvre des objectifs et des engagements en matière de développement durable, y compris les OMD. La promotion et l'intégration de l'approche du développement fondée sur les partenariats sont devenues plus urgentes, étant donné les défis qui résultent d'un monde de plus en plus interdépendant, ce qui rend les partenariats utiles comme éléments catalyseurs des actions et pour mobiliser des ressources et des connaissances supplémentaires que les gouvernements, la société civile et le secteur privé à eux seuls ne pourraient pas réunir d'une manière aussi efficace. L'utilisation effective de partenariats pourrait offrir aux pays développés et en développement une approche plus participative, un contrôle accru, une solidarité et une responsabilisation mutuelle pour la conception, l'application et l'évaluation d'initiatives appropriées de développement et de cadre de coopération internationale.

IV. Conclusions

64. **Les forces mondiales, telles que le commerce et les flux transfrontières de capitaux et de main-d'œuvre, ont des conséquences importantes pour la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les OMD. Le développement doit donc être placé au centre lorsqu'on examine la manière dont la mondialisation est gérée, plutôt que d'être considéré comme un sous-produit de la mondialisation.**

65. **Étant donné la nature des liens et de l'interdépendance dans les efforts de mondialisation et leur impact cumulatif sur la croissance et le développement, il faut parvenir à une plus grande cohérence entre les politiques dans les domaines macroéconomique, commercial, de l'aide, financier, environnemental et d'égalité entre les sexes de tous les pays, de sorte qu'ils appuient tous l'objectif commun de faire en sorte que la mondialisation fonctionne pour tous. Il faut déployer davantage d'efforts au niveau international pour établir des régimes justes et équitables en matière de commerce, d'investissement, de technologie et de transfert des connaissances. Les institutions multilatérales et le système de gouvernance mondiale doivent être réformés. Une plus grande participation des pays en développement est essentielle dans les processus de prise de décisions des institutions internationales pour que leurs besoins en matière de gestion de la mondialisation soient justement représentés et pris en considération au niveau international.**

66. L'impact de la mondialisation au niveau des pays est déterminé par plusieurs facteurs, y compris le degré d'ouverture de l'économie, les avantages institutionnels des pays, leur niveau de développement humain, leur capacité de gérer l'instabilité grâce à des politiques macroéconomiques appropriées pour neutraliser les cycles, et leur capacité d'accéder aux marchés dans des secteurs dynamiques des industries manufacturières et des services. Les ressources et les institutions internes doivent être renforcées et mobilisées afin d'assurer que la stratégie de développement sert à promouvoir les objectifs et les priorités des programmes nationaux de développement et à permettre aux pays de réagir face aux tendances et aux impacts mondiaux. Il faudrait accorder une haute priorité aux filets de sécurité et aux plans de protection sociale qui protègent les avoirs des pauvres au cours des crises. Les statistiques, y compris les données ventilées selon les sexes et les indicateurs sensibles à l'égalité des sexes, doivent être améliorées afin de fournir une base pour une bonne analyse de l'impact de la mondialisation sur le développement. Les capacités de suivi et d'évaluation doivent être renforcées afin d'assurer que les politiques soient bien ciblées.

67. Au total, la mobilisation a entraîné une vaste série de possibilités ainsi que de nouveaux problèmes pour parvenir aux objectifs de développement convenus au niveau international. Un certain nombre de pays en développement ont fait des efforts considérables pour réduire la pauvreté et la faim en profitant de ces possibilités et en se protégeant à l'égard de menaces potentielles. Notre principal défi est de faire en sorte que tous les pays et tous leurs habitants bénéficient du potentiel positif de la mondialisation.
